MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Comment demander sa voie d'orientation après la 3e ?

Dialogue avec le conseil de classe

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Se connecter au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

2023-2024

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Se connecter au service en ligne Orientation

Le compte du représentant légal permet de faire les demandes d'orientation et de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.

Le compte de l'élève permet uniquement de lire les demandes indiquées et l'avis du conseil de classe.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Se connecter au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect,

l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement

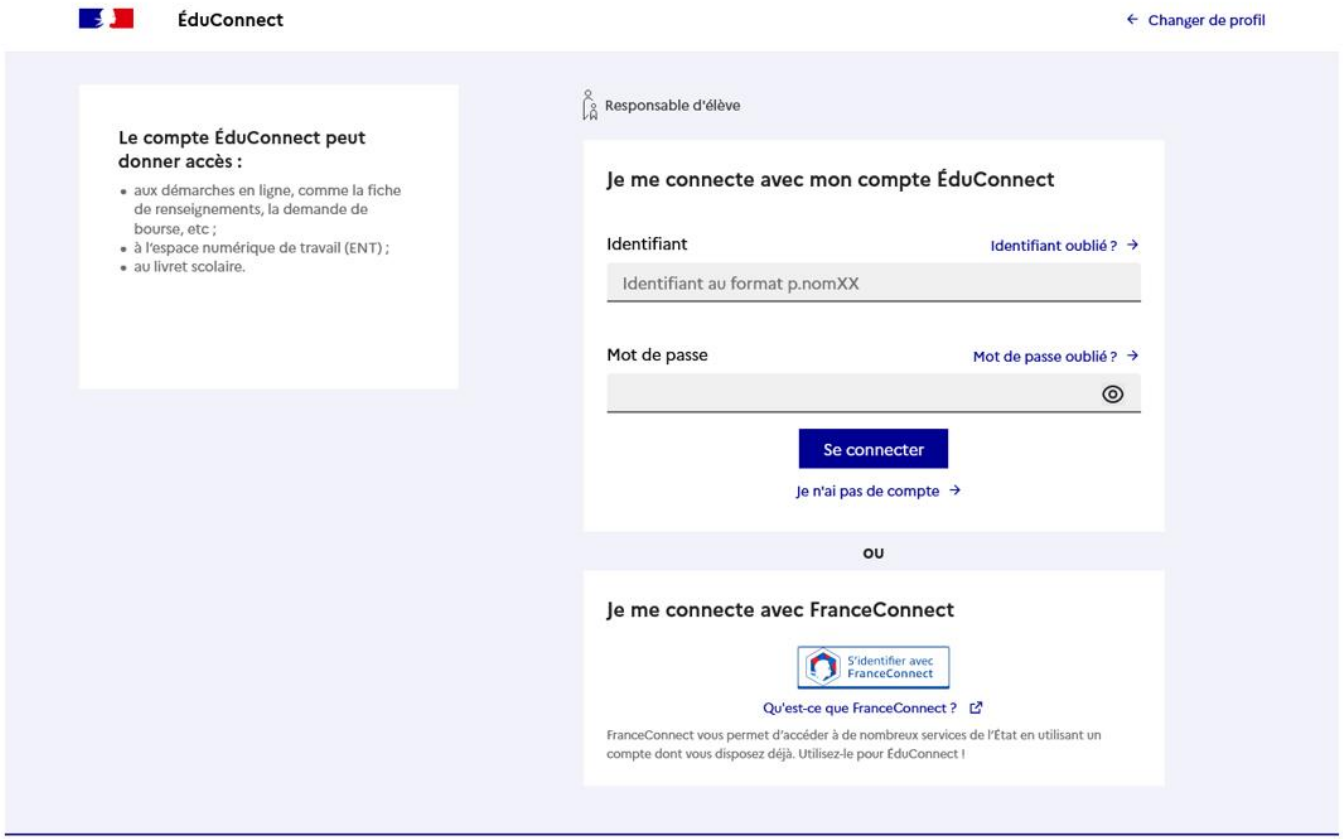

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Se connecter au service en ligne Orientation

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

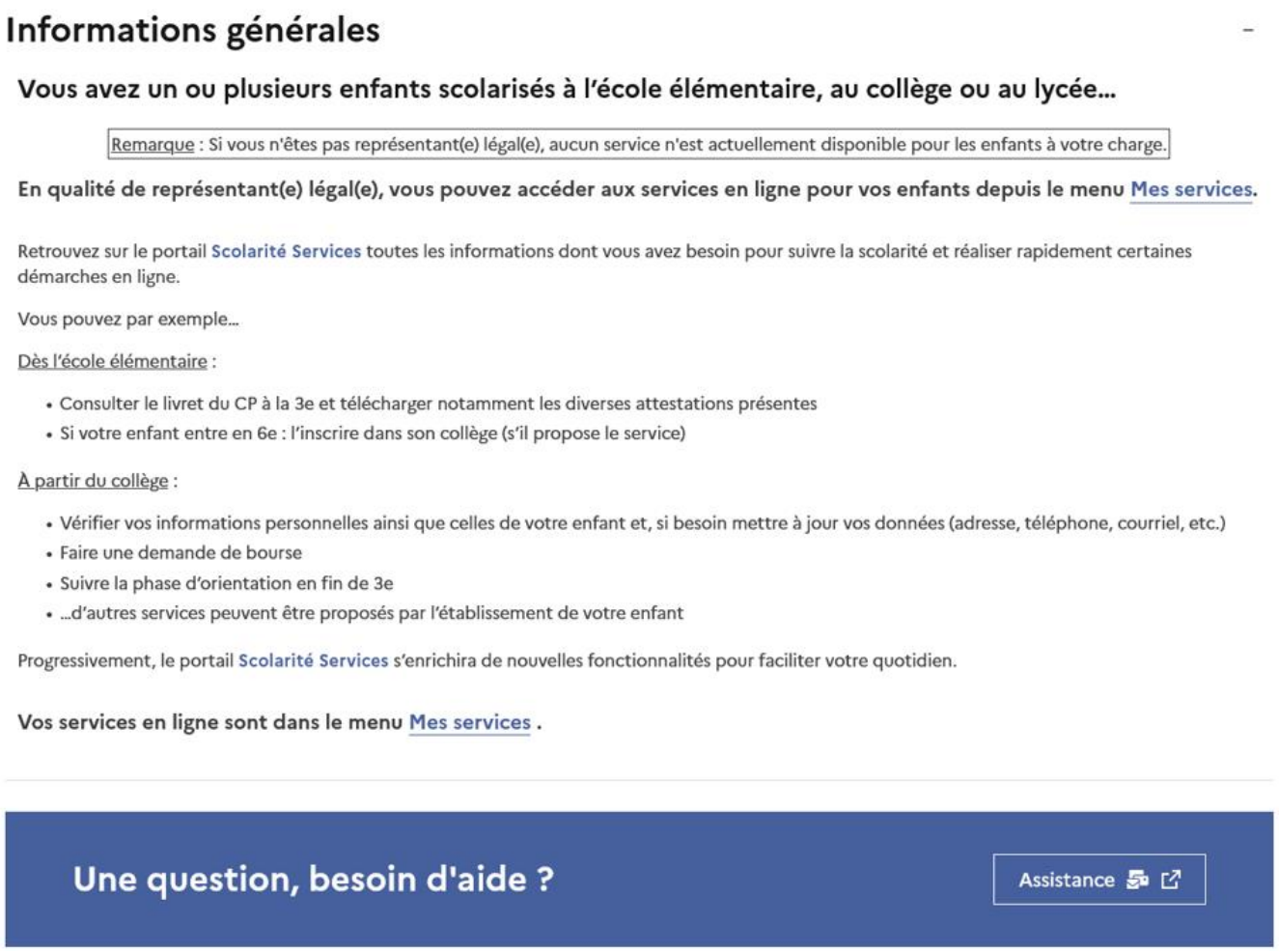

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu Mes services.

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services .

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Se connecter au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Scolarité services, je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Demander sa voie d'orientation après la 3e

Dialogue avec le conseil de classe

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demander sa voie d'orientation après la 3e

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des intentions.

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être fait indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

En cas de difficulté les responsables légaux peuvent s'adresser au chef d'établissement.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demander sa voie d'orientation après la 3e

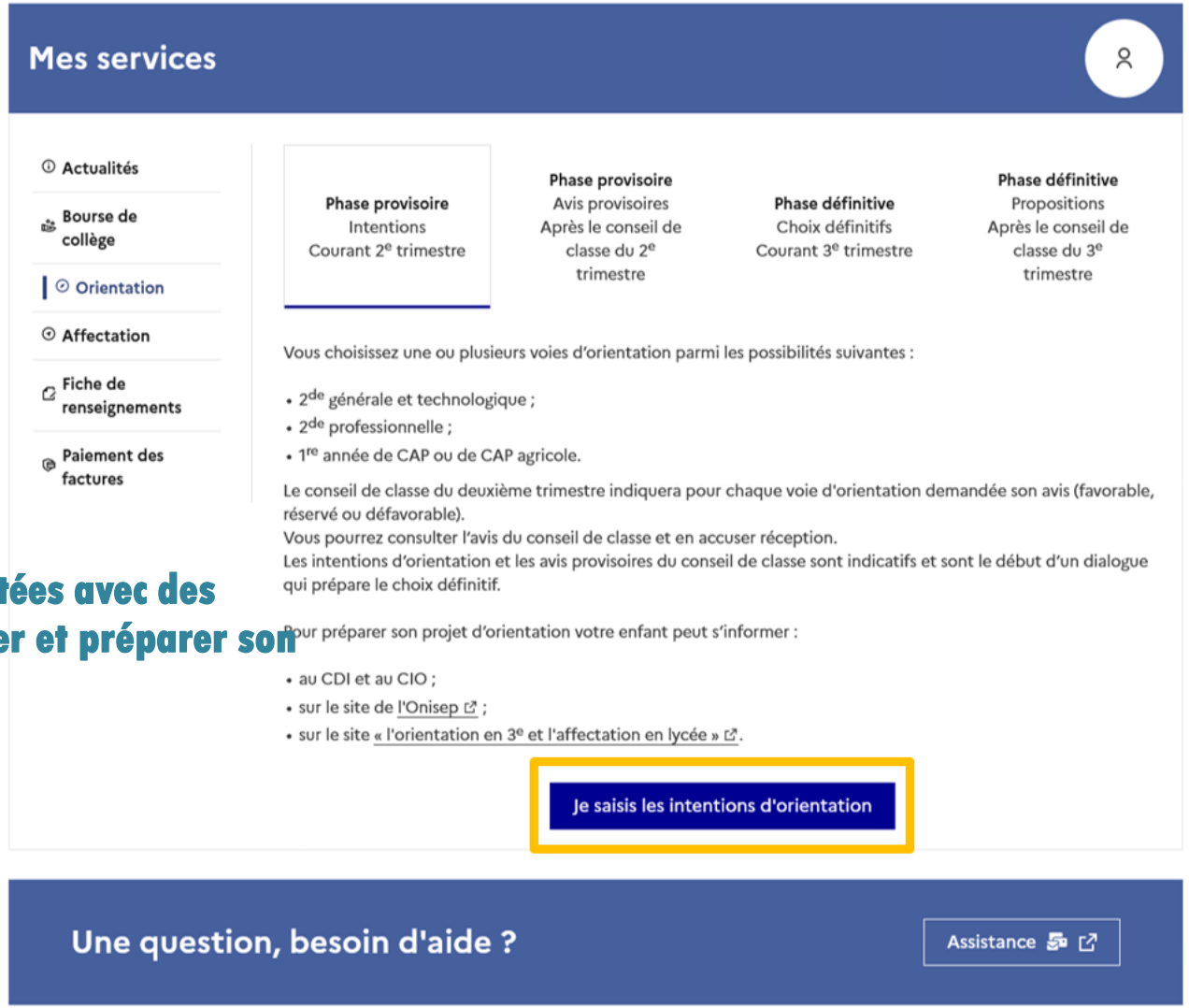

Les étapes sont présentées avec des conseils pour s'informer et préparer son projet d'orientation

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demander sa voie d'orientation après la 3e

Le bouton + Ajouter une intention ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation

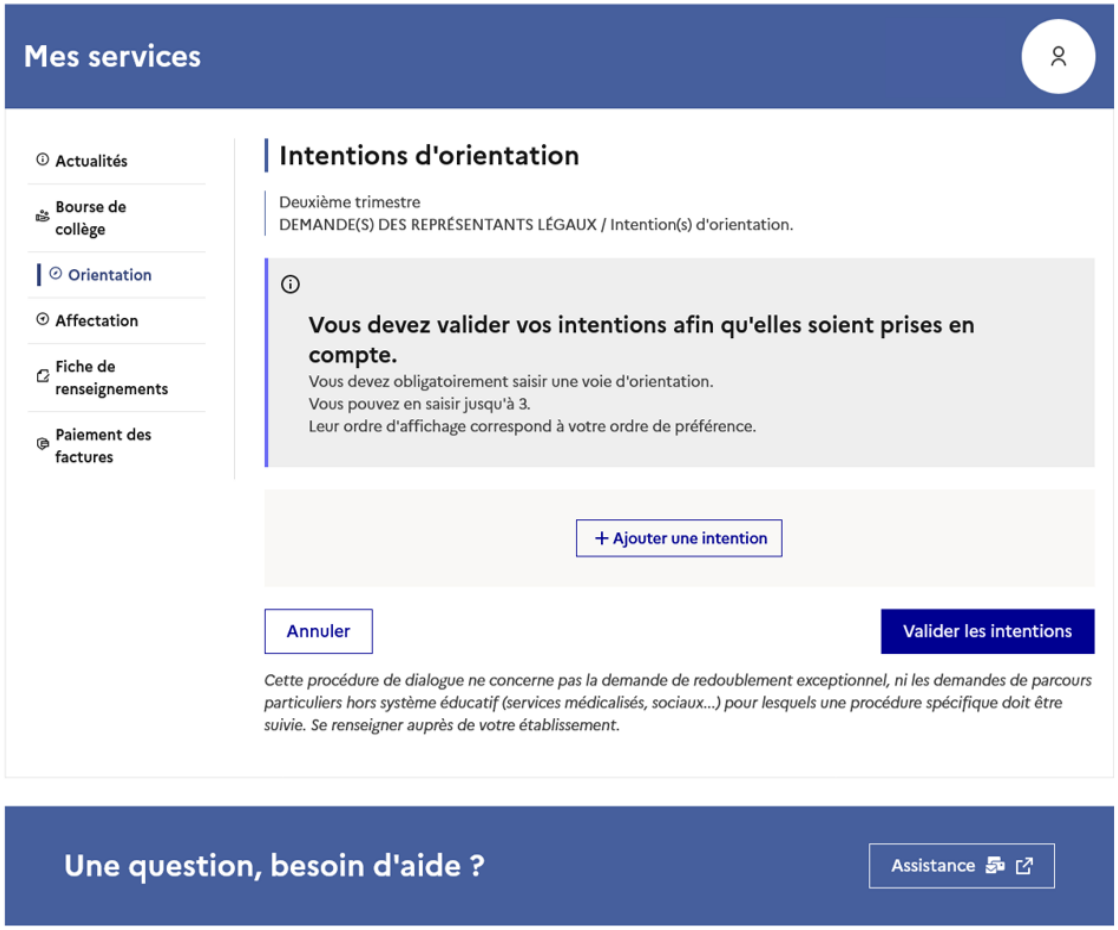

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demander sa voie d'orientation après la 3e

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

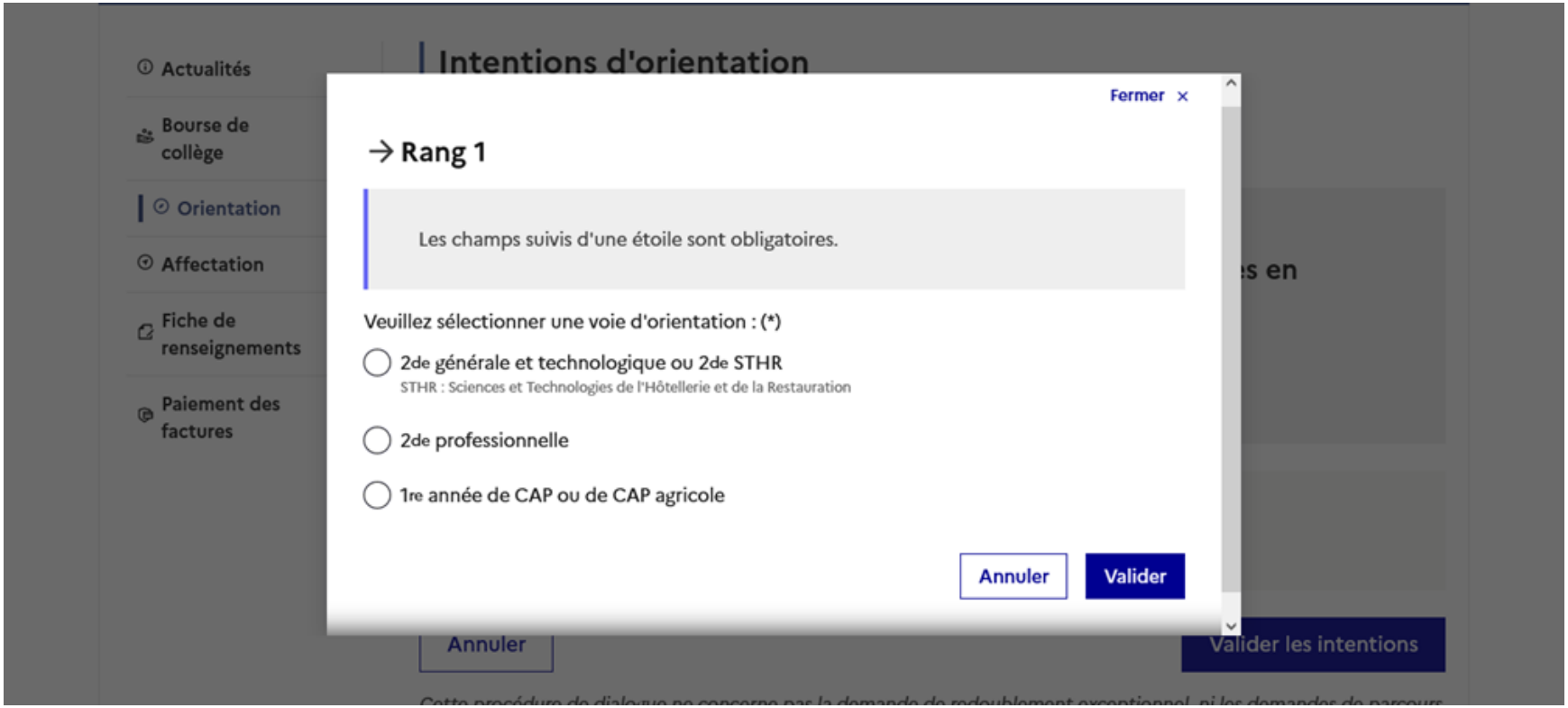

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Valider les demandes d'orientation

2023-2024

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Valider les demandes d'orientation

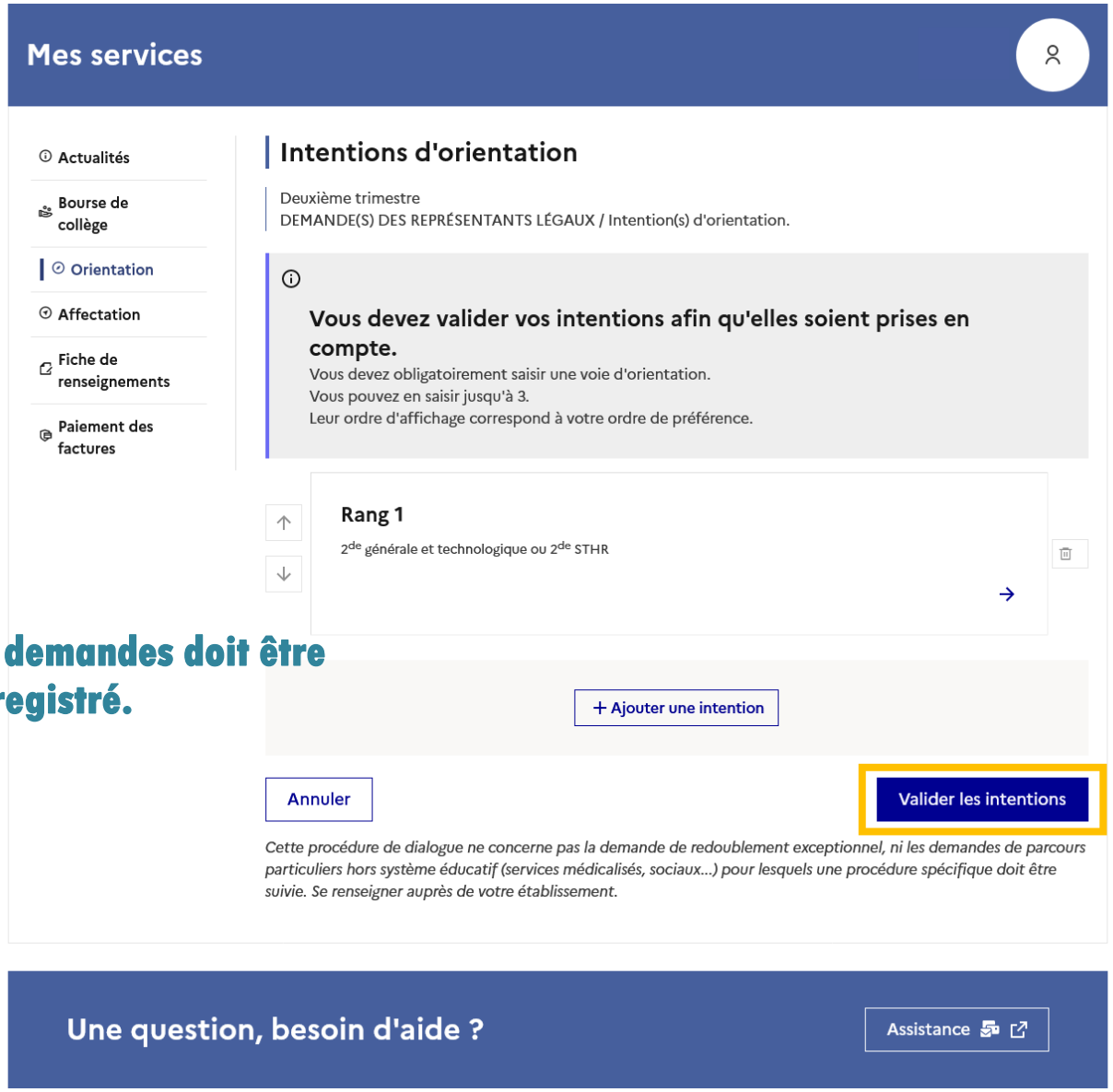

Le récapitulatif des demandes doit être validé pour être enregistré.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Valider les demandes d'orientation

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1re année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2de générale et technologique ou 2de STHR

Modifier les intentions

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation validées est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe

2023-2024

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe peut être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.